



APPRENDRE

Appel à manifestation d'intérêt

pour présenter des études pays
lors d'un atelier international en avril 2024

Enseignement des sciences et
Education au Développement Durable:
retour d'expériences et perspectives

apprendre.auf.org



Table des matières

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 3 |
| APPRENDRE..... | 3 |
| OBJECTIFS DE CET APPEL | 6 |
| Objectif..... | 6 |
| Sous-objectifs..... | 6 |
| | |
| CERNER LES ENJEUX LIES A L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ET L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE | 7 |
| QU'EST-CE QUE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE ?..... | 7 |
| L'OBJECTIF DE L'EDD | 8 |
| PRENDRE EN COMPTE LES CONTEXTES NATIONAUX POUR FIXER LES OBJECTIFS DE L'EDD | 9 |
| ADOPTER UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DE L'EDD..... | 9 |
| ASSOCIER L'EDD (NOTAMMENT DANS SA DIMENSION CLIMAT) ET L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES | 10 |
| | |
| MODALITES DE SOUMISSION DE LA COMMUNICATION..... | 11 |
| ADMISSIBILITE | 11 |
| QUELQUES EXEMPLES D'ÉTUDES DE CAS POSSIBLES | 11 |
| FORMAT DU PROJET DE COMMUNICATION A DEPOSER..... | 13 |
| PROCEDURE DE SELECTION | 13 |
| FORMAT DE LA COMMUNICATION QUI SERA PRESENTEE PUBLIQUEMENT | 14 |
| ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE..... | 15 |
| DELAI DE DEPOT DES COMMUNICATIONS | 15 |
| ECHEANCIER ET CONTACT..... | 15 |

INTRODUCTION

APPRENDRE

Le [programme APPRENDRE](#) (Appui à la Professionnalisation des Pratiques Enseignantes et au Développement des Ressources) vise l'amélioration des apprentissages scolaires des enfants au primaire et au secondaire, contribuant ainsi aux Objectifs de développement durable et au droit à l'éducation, prioritairement dans les pays d'Afrique subsaharienne. Son objectif principal est de construire, au sein des écosystèmes nationaux de l'éducation, des capacités robustes et durables à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies d'accompagnement et de suivi permettant d'améliorer la professionnalisation des enseignants (et des personnels d'encadrement) sur des objectifs spécifiques répondant aux difficultés d'apprentissage de leurs élèves.

PROBLEMATIQUE

Parmi les thématiques d'intervention du programme, figurent la promotion et l'enseignement des mathématiques et des sciences.

Ce sujet s'inscrit dans des contextes socio-économiques mais aussi géographiques particuliers, et les pays partenaires du programme n'échappent pas aux inquiétudes mondialement partagées : lutte contre la pauvreté, augmentation des températures, du niveau de la mer, finitude des ressources de la Terre... qui nécessitent l'implication de tous.

Dans ce cadre, le programme APPRENDRE organisera au 1^{er} semestre 2024 un colloque international, réunissant des décideurs politiques, représentant leurs pays, des chercheurs en éducation, ainsi que les professionnels de l'éducation des pays bénéficiant du programme, autour de la thématique : « *Enseignement des sciences et éducation au Développement Durable* ».

Cette thématique retenue par le Conseil scientifique du Programme permettra de valoriser les expériences probantes mises en œuvre dans certains pays, d'initier un échange entre ces différents acteurs du monde éducatif et mieux articuler l'enseignement des sciences et l'éducation au développement durable, notamment dans sa dimension « climat ».

PERIMETRES DE LA PROBLEMATIQUE

Afin de circonscrire les interventions, **le programme APPRENDRE a consulté les pays partenaires sur les thèmes à traiter**. Parmi les 23 thématiques suggérées, 12 ont été jugées plus particulièrement prioritaires :

1. Établir un diagnostic d'ensemble en vue de l'adoption d'une démarche systémique en matière d'EDD et d'enseignement des sciences.
2. Définir et disséminer la stratégie EDD au sein du système éducatif national en lien avec l'enseignement des sciences.
3. Formuler des projets d'établissements scolaires orientés vers les sciences et techniques pour le développement durable.
4. Valoriser les innovations pédagogiques dans le domaine de l'enseignement des sciences au fondamental et de l'éducation au changement climatique.
5. Illustrer les sciences expérimentales à l'école et le développement durable ; Initier les élèves à la démarche d'investigation et d'expérimentation pratique dans le cadre des enseignements scientifiques : les défis et pratiques de l'expérimentation.
6. Former les enseignant-e-s et leurs encadrant-e-s au développement durable incluant le changement climatique.
7. Construire les savoirs et compétences nécessaires à l'enseignement-apprentissage des sciences intégrant les enjeux de développement durable, et du changement climatique.
8. Produire, adapter et diffuser des ressources pédagogiques et didactiques pour l'éducation au développement durable et l'enseignement des sciences (exemple : produire un guide du maître pour l'EDD).
9. Organiser la dissémination dans le pays de ressources pour l'éducation au développement durable (ressources pluridisciplinaires) dans l'enseignement fondamental.
10. Favoriser la réunion, la contextualisation et la dissémination d'un corpus de ressources thématiques contextualisées relatives à la préservation de la biodiversité.
11. Favoriser la réunion, la contextualisation et la dissémination d'un corpus de ressources thématiques contextualisées relatives aux risques climatiques.
12. Favoriser la réunion, la contextualisation et la dissémination d'un corpus de ressources thématiques contextualisées relatives à la santé en milieu scolaire.

Pour illustrer ces problématiques, le Programme APPRENDRE lance un appel à manifestation d'intérêt pour la rédaction d'études de cas dans les différents pays bénéficiaires du programme, portant sur leur contexte national. Cette étude de cas concrète permettra d'illustrer et d'analyser la situation actuelle, de la relation entre éducation au développement durable et enseignement des sciences dans leur système éducatif.

OBJECTIFS DE CET APPEL

Objectif

Participer à la réalisation d'un **évènement international sur l'enseignement des sciences et l'éducation au développement durable (EDD)**, prévu au 1^{er} semestre 2024 associant les partenaires du programme APPRENDRE (pays bénéficiaires et institutions membres de la Plate-forme partenariale APPRENDRE). Cet objectif intègre le genre et l'inclusion sociale comme thèmes transversaux.

Sous-objectifs

1. Présenter les **défis à relever pour un déploiement de l'EDD au sein du système éducatif national** en lien avec l'enseignement des sciences et la réussite des apprentissages fondamentaux par l'ensemble des élèves.
2. Présenter les **avancées, les réalisations du pays dans le domaine de l'EDD équitable et inclusif**, du changement climatique et de la transition écologique adaptée au contexte national en lien avec l'enseignement des sciences.
3. Définir des **perspectives pour améliorer l'enseignement des sciences et pour le déploiement de l'EDD** dans le système éducatif national.
4. Mettre en commun des **savoir-faire pour l'implantation de l'EDD contextualisée dans les systèmes éducatifs nationaux**, en particulier portant sur :
 - a. la stratégie de dissémination de l'EDD au sein du système éducatif national (approche systémique en lien avec l'agenda international des Nations-Unies et des COP) ;
 - b. les processus et modalités de la contextualisation¹ de l'EDD (en fonction des enjeux et priorités du pays en matière d'objectifs de développement durable 2030 prenant en compte les enjeux climatiques, environnementaux, socio-économiques, démographiques du pays) ;
 - c. les expériences concluantes (ou non concluantes) menées dans le pays ;
 - d. la prise en compte dans les stratégies d'EDD des grands enjeux sociaux tels que la réduction des vulnérabilités, le renforcement de l'équité et de l'inclusion sociale, de l'égalité de genre.
5. Appuyer les capacités nationales d'élaboration **d'outils contextualisés d'EDD et de l'enseignement des sciences** (en conformité avec les engagements du pays en matière d'objectifs de développement durable) :
 - e. Développement d'outils de formation initiale et continue des enseignants
 - f. Développement d'outils didactiques et pédagogiques fondés sur des situations concrètes du pays.
6. Illustrer les **collaborations entre les acteurs nationaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche** sur les thématiques de l'EDD et de l'enseignement des sciences.

¹ La contextualisation des ODD, signifie la traduction des ODD dans le contexte du pays

CERNER LES ENJEUX LIES A L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ET L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

QU'EST-CE QUE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Selon l'UNESCO, L'éducation au développement durable (EDD) est la réponse du secteur de l'éducation aux défis urgents et dramatiques auxquels la planète est confrontée. Par leurs activités collectives, les êtres humains ont modifié les écosystèmes de la Terre à un point tel que notre survie semble même en danger à cause de transformations qui sont plus difficiles à inverser chaque jour. Pour contenir notamment le réchauffement climatique avant qu'il n'atteigne des niveaux catastrophiques, il convient de traiter les questions environnementales, sociales et économiques sur un mode holistique. L'EDD pour l'Agenda Éducation 2030 de l'UNESCO vise à apporter la transformation personnelle et sociétale nécessaire pour changer de cap.

L'EDD procure aux apprenants de tous âges les connaissances, les compétences, les valeurs et le pouvoir d'action nécessaires pour relever des défis mondiaux interconnectés comme le changement climatique, la perte de la biodiversité, l'utilisation non durable des ressources et les inégalités Nord-Sud. Elle permet aux apprenants de prendre des décisions éclairées et d'agir à titre individuel et collectif pour transformer la société et prendre soin de la planète. L'EDD est un processus d'apprentissage tout au long de la vie qui fait partie intégrante d'une éducation de qualité. Elle améliore les dimensions cognitives, socio-émotionnelles et comportementales de l'apprentissage et englobe le contenu et les résultats de l'apprentissage, la pédagogie et l'environnement d'apprentissage lui-même.

L'OBJECTIF DE L'EDD

Les inquiétudes sont mondialement partagées : augmentation des températures, du niveau de la mer, finitude des ressources de la Terre... qui impliquent des actions de tous, dans tous les pays : préservation de la diversité floristique et faunistique, sobriété énergétique, lutte contre l'imperméabilisation des sols, préservation des zones humides...

L'objectif fondamental de l'EDD est de fournir une feuille de route aux élèves, pour leur permettre d'acquérir des savoirs et des compétences, d'orienter leurs parcours individuels, personnels et professionnels, ainsi que de fonder leurs engagements citoyens pour un monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement.

La lutte contre le réchauffement climatique ainsi que la protection de l'environnement et de la biodiversité constituent un enjeu majeur des prochaines décennies. Elles impliquent une mobilisation forte, efficace et pérenne de l'ensemble des pays, et des évolutions profondes des comportements individuels et collectifs, dans la perspective des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies adopté en septembre 2015).

Conformément aux Objectifs de développement durable, l'UNESCO associe l'objectif d'un développement durable équitable et celui d'une école inclusive.

L'Éducation au développement durable (EDD) équitable et inclusif dans les systèmes éducatifs nationaux est un levier ²pour :

- la prévention du changement climatique par la mise en œuvre des stratégies bas carbone (réduction des émissions de gaz à effets de serre),
- l'adaptation au changement climatique,
- la préservation de l'environnement, des milieux naturels, de la biodiversité,
- la prévention des risques (sanitaires, écologiques, climatiques, sociaux etc.),
- la progression sur les enjeux de genre : égalité femmes-homme ,
- l'inclusion sociale, la réduction des vulnérabilités et des disparités sociales,
- l'éducation à la paix et la citoyenneté, la prévention des violences.

² Notamment dans sa dimension climat

PRENDRE EN COMPTE LES CONTEXTES NATIONAUX POUR FIXER LES OBJECTIFS DE L'EDD

En 2015, la COP de Paris (et les autres COP), ont fixé des objectifs différenciés pour les pays. La plupart des États ont pris des engagements en termes d'objectifs nationaux qui sont généralement intégrés dans leurs plans nationaux de développement.

L'approche globale de l'EDD est définie dans chaque pays en fonction des objectifs de développement durable que le pays s'est fixé, ce qui nécessite des approches contextualisées, adaptées aux principaux enjeux de développement durable du pays. Cette nécessaire contextualisation des démarches, stratégies, ressources pour l'EDD et l'enseignement des sciences en fonction des spécificités du pays favorise la prise en compte des principaux enjeux de développement durable du pays, une meilleure diffusion de l'information sur les changements climatiques et une sensibilisation à la prévention des risques associés. Elle permet de valoriser les techniques et savoirs locaux, la connaissance du milieu etc.).

Ainsi il est nécessaire que les outils pédagogiques élaborés pour l'EDD prennent en compte les situations concrètes et les spécificités du pays.

ADOPTER UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DE L'EDD

L'EDD est un processus transversal qui concerne l'ensemble des disciplines scolaires enseignées dans les *curricula* nationaux (langues, sciences humaines et sociales dont histoire et géographie, mathématiques et sciences expérimentales – SVT, Physique-Chimie, éducation morale et civique, éducation physique et sportive, vie scolaire).

Une approche interdisciplinaire de l'EDD est nécessaire pour présenter à la jeunesse les enjeux de développement durable pour les sociétés d'aujourd'hui et de demain, pour préparer la jeunesse aux adaptations nécessaires aux changements climatiques et aux transitions écologiques.

L'EDD se prête particulièrement aux pratiques collaboratives entre enseignant-e-s au sein des équipes pédagogiques d'établissements ou inter-établissements. Les établissements scolaires constituent des ensembles cohérents où peut se déployer l'EDD dans sa dimension pluridisciplinaire et se mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière d'EDD (à travers des projets d'établissements et des activités concrètes impliquant les élèves et la communauté éducative dans son ensemble).

ASSOCIER L'EDD (NOTAMMENT DANS SA DIMENSION CLIMAT) ET L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES

L'enseignement des sciences peut être fortement connecté à l'EDD, dans ses différentes dimensions. En particulier les enjeux du changement climatique et ses conséquences reposent sur des données scientifiques et des phénomènes qui doivent être expliqués aux élèves à travers l'enseignement des sciences.

L'amélioration des pratiques d'enseignement des mathématiques et des sciences (SVT, Physique chimie) est un enjeu des réformes curriculaires qui nécessitent de renforcer des compétences des enseignant-e-s (pédagogiques et didactiques notamment).

La reconstitution scientifique du passé de la Terre et des êtres vivants qui la peuplent, fondée sur des traces (fossiles et autres), permet de réfléchir sur les temporalités et de faire des projections (et modélisations) sur le futur, préoccupation majeure de l'EDD.

Les curricula nationaux intègrent périodiquement des connaissances scientifiques actualisées sur le changement climatique et ses impacts sur le pays. Plusieurs pays ont déjà entrepris cette actualisation.

MODALITES DE SOUMISSION DE LA COMMUNICATION

ADMISSIBILITE

Les acteurs de l'éducation des pays partenaires d'APPRENDRE³ sont invités à présenter une étude pays, une stratégie, une réalisation, une innovation pédagogique en termes d'éducation au développement durable équitable et inclusif (incluant le changement climatique) et d'enseignement des sciences, en lien avec l'une des 12 thématiques retenues.

Les ministères en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, les écoles normales supérieures de ces pays sont également invités à illustrer les appuis apportés dans ce domaine dans le cadre de leur activité de formation et de recherche.

Le programme APPRENDRE valorisera particulièrement les propositions de communications qui proviennent d'équipes mixtes (praticien, chercheur, représentant des Ministères en charge de l'éducation nationale).

QUELQUES EXEMPLES D'ÉTUDES DE CAS POSSIBLES

L'enjeu de ces études de cas est d'illustrer la stratégie nationale d'EDD en lien avec l'enseignement des sciences, et sa déclinaison opérationnelle, de partager des résultats, de proposer des perspectives.

L'action du pays dans le domaine de l'EDD et de l'enseignement des sciences, pourra être illustrée de différentes façons, par exemple :

- Un diagnostic d'ensemble ;
- Une action de sensibilisation des acteurs de l'éducation ;
- La formation de l'encadrement des établissements ; La formation des enseignants ;
- Une révision curriculaire intégrant des contenus contextualisés d'EDD intégrés à l'enseignement des sciences ; La déclinaison des thèmes de l'EDD dans les diverses disciplines ou domaines du curriculum d'enseignement ;

³ Algérie, Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Haïti, Gabon, Guinée, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Union des Comores.

- La production et la diffusion de ressources et de matériel didactique contextualisé pour enseigner les sciences et l'EDD ;
- Des innovations pédagogiques dans les pratiques d'enseignement des sciences en lien avec les enjeux du développement durable ;
- Des plans d'actions pour renforcer l'enseignement scientifique dans ses diverses dimensions (incluant la promotion de l'enseignement des sciences expérimentales) ;
- Des orientations et plans d'activités suggérés aux responsables d'établissements scolaires en matière d'EDD et d'enseignement des sciences à travers :
 - des activités scolaires et périscolaires ;
 - des processus pédagogiques collaboratifs au sein d'équipes enseignantes d'établissements ou inter-établissements ;
 - des démarches participatives d'EDD impliquant les élèves sur la vie scolaire et la gestion de l'établissement (connaissance de l'environnement de l'établissement, des milieux naturels, préservation de la biodiversité, gestion des déchets, lutte antiérosive, etc.) ;
 - l'organisation d'évènements (ponctuels ou récurrents) d'information et de sensibilisation en matière d'EDD et d'enseignement des sciences ;
- Une recherche-action sur une thématique questionnant et/ou illustrant la liaison entre EDD l'enseignement des sciences.

FORMAT DU PROJET DE COMMUNICATION A DEPOSER

La **structure des projets de communication** en réponse à cet appel à manifestation d'intérêt pourra aussi faire apparaître les éléments suivants, en fonction du sujet :

1. Enjeux et défis
2. Retour d'expérience (effets des actions entreprises)
3. Recommandations (démarches et solutions préconisées)

Un document : note d'intention 3 à 4 pages présentant l'étude pays envisagée concernant l'EDD et l'enseignement des sciences :

- Importance pour le pays
- Orientations et stratégie pour l'EDD et l'enseignement des sciences
- Plan d'activités en matière de déploiement de l'EDD
- Principales réalisations (passées, ou en cours ou prévue (acteurs impliqués, activités, ressources mobilisées, résultat)

Veillez adresser vos projets de communication sur le site d'APPRENDRE, en [cliquant ici](#).

PROCEDURE DE SELECTION

Les projets de communication seront évalués et sélectionnés par le conseil scientifique d'APPRENDRE selon les procédures internationales d'équité en vigueur. Chaque équipe soumissionnaire aura accès à un rapport d'évaluation, quel que soit le résultat de cette dernière.

Il est à noter que l'AUF est équipée d'un logiciel anti-plagiat auquel seront soumis, pour analyse, l'ensemble des documents scientifiques portés à sa connaissance.

Les principaux critères de sélection seront :

- Énonciation claire du projet de communication ;
- Adéquation du projet avec les enjeux de l'appel ;
- Qualité et pertinence du projet de communication au regard des enjeux de l'appel

FORMAT DE LA COMMUNICATION QUI SERA PRESENTEE PUBLIQUEMENT

Par la suite, en cas de présentation lors de l'atelier international prévu de se tenir au 1^{er} semestre 2024 (la date et le lieu restant à fixer)

1. Une étude de cas nationale : 10 à 15 pages maxi avec un résumé d'une page
 - Enjeu, contexte, orientations nationales en matière de DD (lien avec le PND)
 - Le projet (l'activité) en matière d'EDD et enseignement des sciences : objectifs, résultats visés,
 - Leviers d'action, théorie du changement, cadre logique
 - Les acteurs concernés : parties prenantes, partenaires, public cible entité impliquées
 - La réalisation la mise en œuvre – échelle de mise en œuvre – le calendrier de réalisation
 - Les moyens humains, techniques et financiers mobilisés
 - Le résultat - l'atteinte des objectifs
 - Les leçons apprises
 - Les difficultés rencontrées les obstacles
 - Les suites à donner, dissémination, déploiement, prochaines étapes envisagées
 - Les références documentaires, ressources partagées, site internet

2. Une présentation orale de 15 mn + discussion 10 minutes

3. Un diaporama selon un format 12 à 15 diapos pour présenter l'activité (un canevas vous sera proposé par la coordination du programme APPRENDRE)

Différents supports pourront être utilisés pour appuyer les propos avancés (images, vidéos, interview).

ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE

Les équipes qui le souhaitent pourront solliciter la mise en place d'un accompagnement méthodologique scientifique du programme APPRENDRE pour aider à la préparation de l'étude de cas.

Un expert pourra être désigné pour travailler avec l'équipe nationale (ou personnes ressources) chargée de préparer l'étude de cas à présenter dans le cadre de l'évènement final qui fait l'objet de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (appel à communication pour un partage d'expérience sur EDD et enseignement des sciences).

DELAI DE DEPOT DES COMMUNICATIONS

Les dossiers de réponse à la manifestation d'intérêt devront être déposés au plus tard le jeudi 31 août 2023 sur la [page du site dédiée à l'appel](#) (date limite du dépôt des communication : 31 août 2023, 00h00 GMT)

ECHEANCIER ET CONTACT

| | |
|---|--|
| Vendredi 30 juin 2023 | Lancement de l'Appel à Manifestation d'intérêt |
| Jeudi 31 août 2023, 00h00 GMT | Date limite de remise des projets de communication |
| Du 1^{er} au 30 septembre 2023 | Evaluation des projets de communication |
| Lundi 2 octobre 2023 | Publication des résultats de l'AMI |
| Du 9 octobre 2023 au 9 février 2024 | Rédaction des communications |
| Lundi 12 février 2024 | Publication de la liste finale des communications présentées au colloque international |
| Avril 2024 | Organisation du colloque international |

Pour toute question : programme-apprendre@auf.org